



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RATP : métro

Question écrite n° 36104

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer de lui donner des indications sur les dépenses effectuées par la RATP pour l'embellissement et la décoration des stations de métro. Il pense en particulier aux stations Louvre et Arts-et-Métiers, et souhaite savoir quels sont les projets de la RATP dans ce domaine.

Texte de la réponse

Outre le programme de rénovation des stations du métro fondé sur une charte architecturale de requalification et appliqué à plus de 170 stations du métro parisien (projet « Renouveau du métro »), la RATP conduit depuis plusieurs décennies une politique d'aménagements culturels qui a été renforcée depuis la fin des années 1990. La première station de ce type, la station Louvre, a été rénovée en 1968. De nombreux projets ont été menés dans les années 1980 et au début des années 1990 (la station Arts et Métiers a été réalisée en 1994). La série des 9 stations du centenaire a été réalisée entre 1999 et 2001 ; le coût global des opérations de rénovation de ces stations, qui incluait le projet culturel et le projet de rénovation de base, s'est élevé à 1,7 million d'euros. La RATP estime que la visibilité et le rayonnement de ces réalisations sont essentiels pour la valorisation du métro aux yeux de ses utilisateurs quotidiens. Pour les projets futurs, la RATP recherche des partenaires, tant pour l'investissement initial que pour les frais d'exploitation (maintenance et renouvellement de contenu). Les principales pistes, actuellement à l'étude, concernent les stations Hôtel de ville (avec la mairie de Paris), Champs-Élysées-Clemenceau (avec le palais de la Découverte), Réaumur-Sébastopol (avec le Conservatoire national des arts et métiers) et Robespierre (avec la ville de Montreuil). Par ailleurs, la réactualisation du projet artistique de la station Assemblée nationale a d'ores et déjà été décidée en partenariat avec l'Assemblée nationale ; sa réalisation devrait intervenir très prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36104

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2004, page 2175

Réponse publiée le : 13 juillet 2004, page 5335